

CHAPITRE I

L'ENVIRONNEMENT

par

B. SCHMIDER, A. ROBIN-JOUVE, P. RODRIGUEZ & F. POPLIN

A. PRESENTATION DU GISEMENT DU PRE-DES-FORGES A MARSANGY (B.S.)

I. IMPLANTATION GEOGRAPHIQUE ET DECOUVERTE

Entre les villes de Joigny et de Sens, l'Yonne s'est creusé une large vallée dans le socle crayeux du Sénonais. A 10 Km au sud de Sens, sur la commune de Marsangy (ou Marsangis), située sur la rive gauche du fleuve, le plateau est découpé en éperon par deux petits rûs, affluents de l'Yonne, le rû de Montgerin ou de Marsangy (en aval) et le rû de Bourienne (en amont) (fig. 10). Il y a environ 12.000 ans, les Magdaléniens ont fait halte en bordure de la rivière, au pied de ce coteau (culminant vers 170 m) qui pouvait les protéger des vents d'ouest et sur les pentes duquel ils trouvaient en abondance les rognons de silex nécessaires à leur équipement. Le site (carte topographique de Sens au 1/50.000 : x = 665, y = 45 et z = 49) correspond au coude d'un grand méandre (fig. 1) et les Paléolithiques bénéficiaient d'une vue étendue. D'autre part, le rû de Montgerin permettait une pénétration vers l'intérieur du plateau. Sa source se trouve juste à la ligne de faîte séparant les bassins de l'Yonne et du Loing et il a pu constituer une voie de communication entre deux régions où les gisements magdaléniens présentent des traits communs (cf p. 254). Des vestiges du Moustérien au Néolithique se rencontrent sur les deux rives (Hure 1916) témoignant de l'ancienneté de son cours et de sa fréquentation.

C'est la remontée des silex lors des labours, au niveau d'une légère rupture de pente sur une bande parallèle à la rivière qui attira l'attention de M. Henri Carré¹ sur la parcelle dénommée "Le Pré-des-Forges" sur le cadastre (fig. 2). H. Carré effectua des fouilles, de 1972 à 1974, aux deux extrémités (nord et sud) de la parcelle pour tenter de délimiter l'étendue du gisement, tandis que nous avons, nous- même, procédé à la fouille du secteur central entre 1974 et 1981².

Au nord, il semble bien que le gisement soit borné par le rû de Montgerin dont la confluence était particulièrement riche en vestiges. Nous n'avons pu vérifier l'étendue du gisement vers le

¹ Correspondant de la Direction des Antiquités préhistoriques de Bourgogne.

² Avec une équipe composée principalement d'étudiants du Centre de Recherches préhistoriques de l'Université de ParisI.



Fig. 1 : Implantation topographique du gisement de Marsangy. Le gisement se trouve dans la vallée de l'Yonne, juste au coude d'un grand méandre et au pied des collines crayeuses du Sénonien

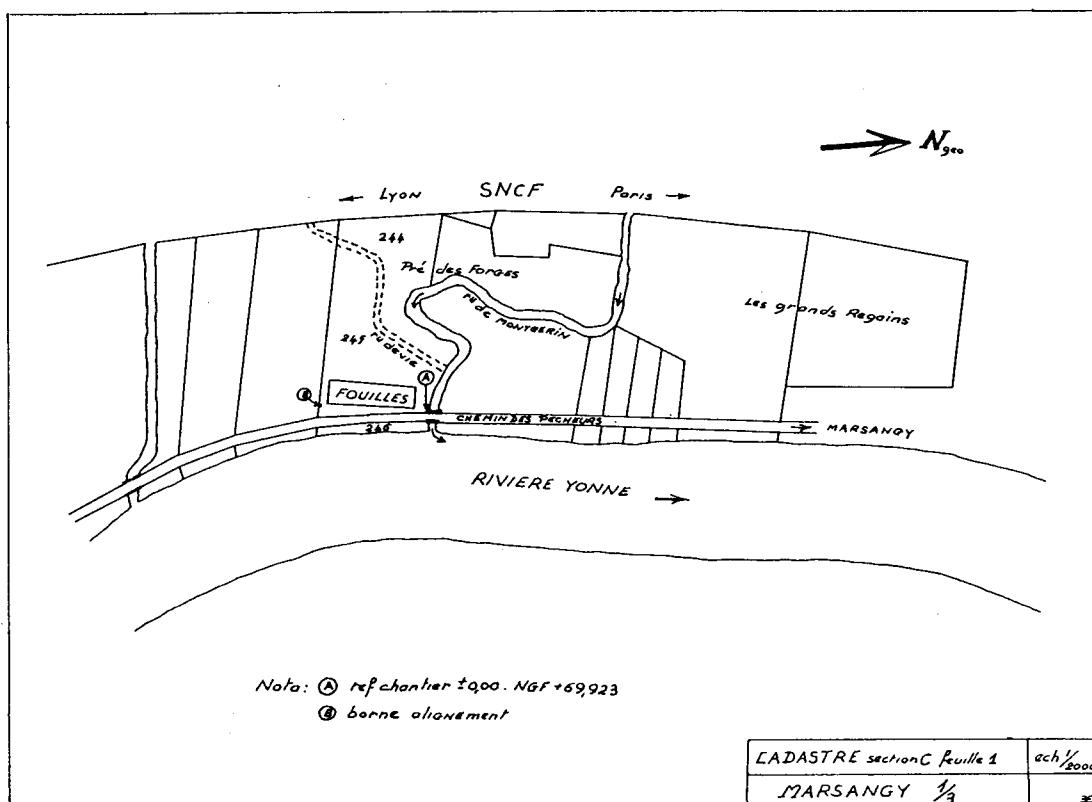


Fig. 2 : Indication du secteur des fouilles sur la feuille du cadastre de la commune de Marsangy

sud, le propriétaire de la parcelle voisine n'étant guère coopératif. La raréfaction des vestiges du nord au sud et l'absence de silex en surface sur le champs voisin laisse à penser que le gisement ne s'étendait pas beaucoup à l'extérieur de la clôture. La limite orientale était bien marquée par la berge fossile retrouvée lors des fouilles (fig. 6 et 7). Les vestiges se raréfiaient vers l'ouest et l'occupation devait être contenue par un bras du rû de Montgerin qui apparaît sur l'ancien cadastre et a été dévié au moment de la construction du petit pont qui enjambe le ruisseau à sa confluence. L'installation magdalénienne devait être cantonnée au bourrelet de berge (cf par.II), l'arrière étant très marécageux (secteur dit "Le Marais" sur la carte topographique au 1/50.000). A 500 m environ au SSO, dans le secteur dit "La Plaine de Marsangy", une aire pavée avec concentration d'outils a été fouillée par H. Carré (Carré et Combier 1982). Il se pourrait que ce soit du Magdalénien mais il ne semble pas appartenir à la même période.

Le paysage a changé après le passage des Magdaléniens. La migration du méandre vers l'aval (cf p. 25) a entraîné l'éloignement du fleuve qui se trouve maintenant à une vingtaine de mètres du gisement et a occasionné le nivelingement du relief. Le profil du niveau archéologique et celui du limon ne correspondent pas car il y a eu un remblai important vers la nouvelle rive. En arrière, la dépression marécageuse a été drainée et comblée lors des travaux d'aménagement de la voie ferrée.

II. L'OCCUPATION MAGDALENIENNE

Les vestiges étaient répartis sur une bande d'une vingtaine de mètres de largeur, s'étendant de la confluence du Rû de Montgerin jusqu'à une cinquantaine de mètres vers le Sud. Si l'on se base sur le nombre de foyers mis au jour entre 1972 et 1981, on peut distinguer 7 unités d'occupation (fig. 3). Les foyers étaient échelonnés le long de la berge fossile de l'Yonne, à une distance que l'on peut évaluer de 3 à 5 m de la ligne de rupture de pente. Seule la structure X18 est nettement en arrière des autres, éloignée d'une dizaine de mètres.

Au Nord, où H. Carré a fouillé deux ensembles (U18 et Z21), le niveau magdalénien était recoupé par une enceinte circulaire de 20 à 22 m de diamètre, au fossé étroit et profond, d'âge hallstattien (Thévenot 1974). Nous avons rencontré une portion de ce fossé en limite nord de nos fouilles (en Q19 et P20/2I). Le troisième ensemble (09), exploré par H. Carré, était également recoupé par une deuxième enceinte circulaire de 15 m environ de diamètre, au fossé irrégulier, profond de 1 m en moyenne. Son remplissage contenait des restes de faune, des charbons de bois et des tessons attribuables au Hallstatt.

La partie centrale du gisement (foyers N19, H17, D14 et X18) que nous avons fouillée nous-même entre 1974 et 1981, n'était, quant à elle, nullement perturbée par des installations postérieures au Magdalénien. C'est seulement cette partie centrale qui est concernée par cette publication. Aucun remontage n'a été tenté entre le matériel provenant de nos fouilles et celui recueilli par H. Carré. Toutefois l'homogénéité de l'industrie³ et en particulier la dispersion, sur tout le territoire, de ces éléments caractéristiques que sont les zinken et les pointes à cran permettent d'assurer que c'est le même groupe magdalénien qui s'est établi tout le long de la rive. Dans le secteur central, la microtopographie des nappes de vestiges (fig. 4) suggère que les Magdaléniens ont tiré partie du relief pour établir leur campement. Ils se sont installés sur un

³ que nous avons pu examiner au Musée de Sens.

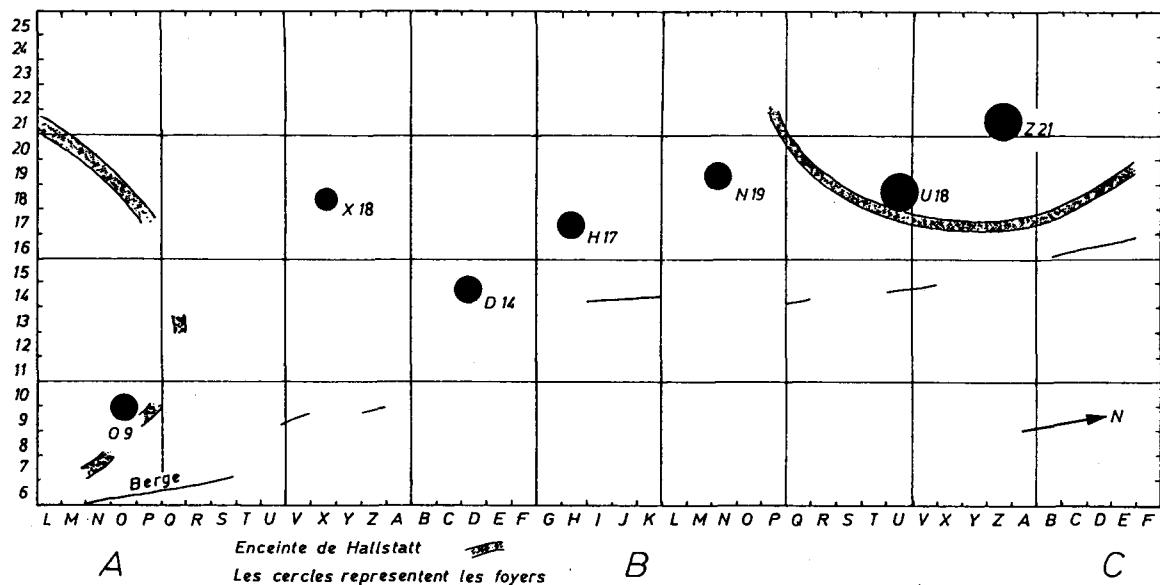


Fig. 3 : Plan général des fouilles. Les unités 09, au sud, U18 et Z21, au nord, ont été fouillées par H. Carré de 1972 à 1974. Les unités X18, D14, H17 et N19, dans le secteur central, fouillées par B. Schmider de 1974 à 1981, font seules l'objet de cette publication. Le tracé de la berge fossile de l'Yonne est indiqué là où elle a été atteinte par des sondages

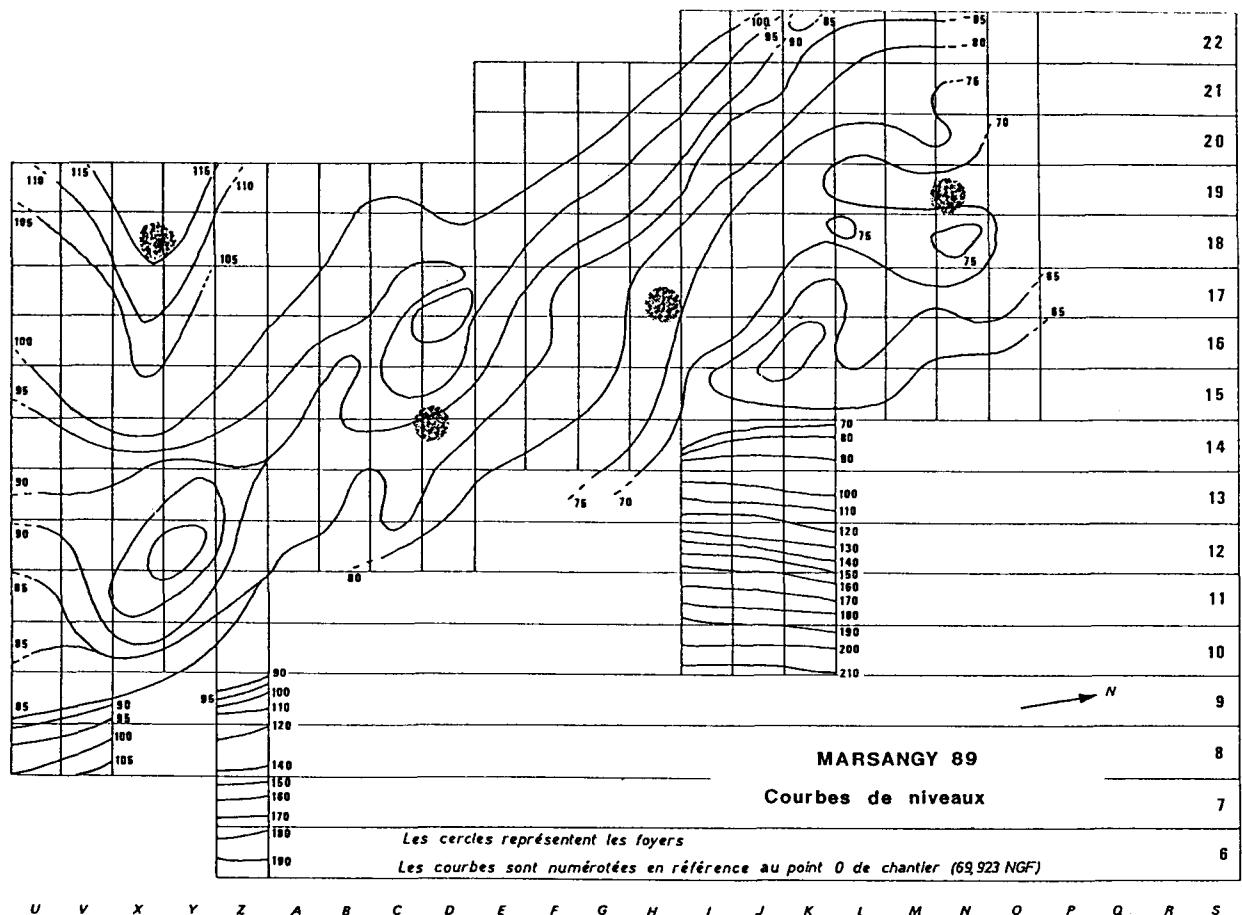


Fig. 4 : Courbes de niveau dans le secteur central du gisement

bourrelet de berge allongé SE/NO. Cette éminence présentait une pente raide en direction de l'Yonne (fig. 5) et une légère déclivité, en sens inverse, vers l'ouest, orientée vers les marécages. Ce pendage devait assurer un bon drainage du sol, tout en ne gênant pas l'installation des tentes. Le foyer X18 était, quant à lui, établi en arrière du bourrelet alluvial, dans un chenal d'écoulement en direction des marais.

La berge fossile n'a été observée que par endroits, son dégagement nécessitant des travaux de terrassement important. Son tracé peut toutefois être reconstitué approximativement sur toute la longueur (fig. 3). On a remarqué des zones d'érosion à profil convexe (fig. 6) et des zones de remblaiement avec paliers recouverts de nappes de graviers (fig. 7) mais la pente est généralement trop forte pour permettre une installation humaine. Les nombreux vestiges rencontrés semblent avoir glissé du sommet, le versant ayant fonctionné comme un espace d'évacuation.

Il n'y a, dans la partie centrale, qu'un seul niveau archéologique, dont l'épaisseur, dans les aires d'accumulation, témoigne d'une certaine durée de l'occupation, sans véritable phase d'interruption qui se manifesterait par un horizon stérile. Il semble toutefois que les vestiges allaient se densifiant vers le rû de Montgerin. Dans ses rapports de fouille, H. Carré fait état de deux niveaux dans les 15 m qu'il a explorés en bordure du ruisseau, décrivant en particulier un grand foyer (U18) établi au dessus d'un amas composé de plus de 3.000 éléments de débitage. Les structures semblaient moins lisibles dans ce secteur que dans la zone que nous avons nous-même fouillée. La portion de terrain qui touchait le ruisseau a pu faire l'objet de séjours répétés alors que le reste du gisement n'a été occupé que lors d'un déplacement où le groupe était particulièrement nombreux.

III. LE NIVEAU ARCHEOLOGIQUE

Il se rencontre au sein d'un limon argileux beige, très homogène, épais d'un mètre environ, reposant sur les alluvions de la basse terrasse de l'Yonne (cf stratigraphie p. 27 et fig. 8). Dans l'horizon de limon brun pédogénésé, qui surmonte cette couche, on a rencontré de très rares vestiges néolithiques (quelques grattoirs sur éclat et une flèche à tranchant transversal) ou de l'âge du Fer (essentiellement des tessons d'une poterie noire à face rouge orangée et à dégraissant constitué de grains de quartz de rivière blanc laiteux).

Le niveau archéologique se trouve à une profondeur variable du fait de l'érosion, le sol brun supérieur s'amenuisant en avant du gisement. L'horizon magdalénien est, nous l'avons dit, légèrement incliné vers l'ouest en direction des marais, tandis que la surface des labours présente une pente orienté vers la rivière. Ainsi, dans le secteur situé juste en arrière de la rupture de pente amorçant la berge fossile, le niveau archéologique ne se trouvait qu'à 30 cm de la surface de la terre végétale et il a été atteint par la charrue. C'est d'ailleurs la remontée des silex à cet endroit qui a permis la découverte du site. Partout ailleurs, le sol paléolithique était bien protégé et conservé de façon satisfaisante. En Z20, où a été relevée la coupe (dont les sédiments font l'objet d'une analyse granulométrique, p. 27 et malacologique, p. 31) l'horizon magdalénien se rencontre à 90 cm de la surface du sol actuel.

Le niveau archéologique n'était pas un sol pelliculaire, comme à Pincevent, où les conditions d'enfouissement peuvent être considérées comme idéales. Ce niveau était d'une épaisseur

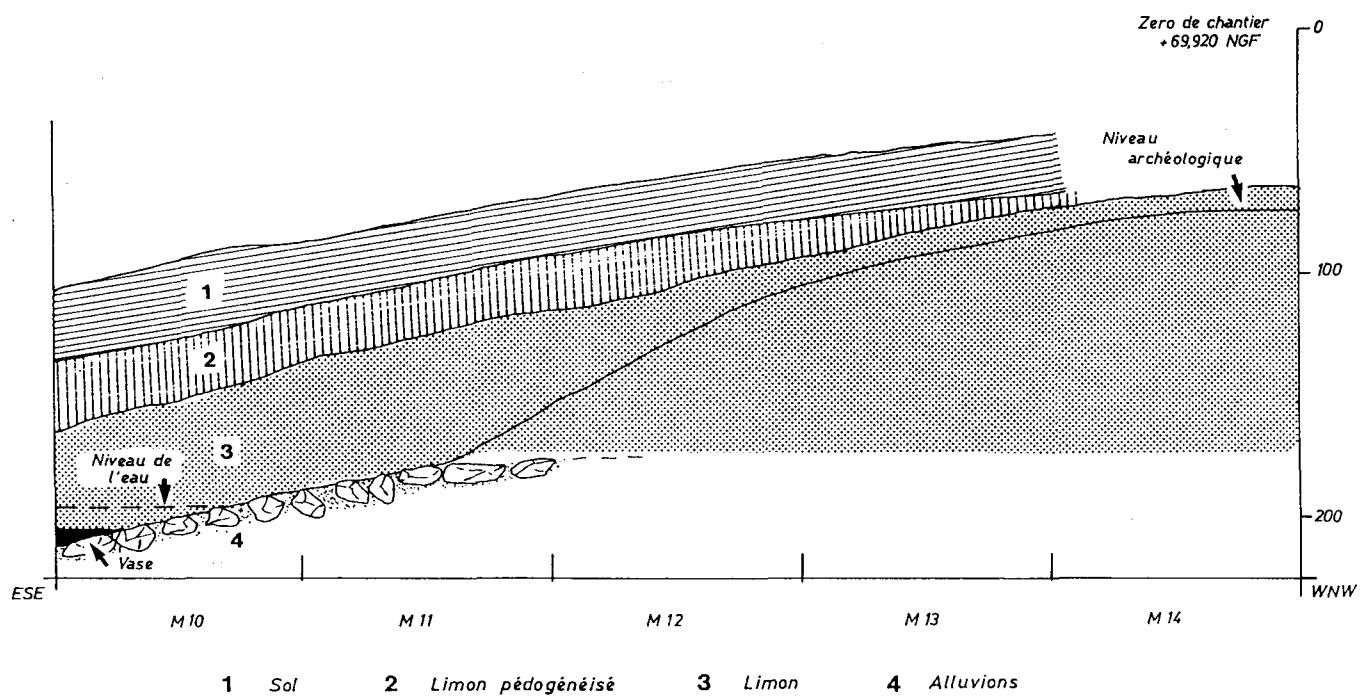


Fig. 5 : Coupe ESE-ONO à travers les mètres M10 à M14. La pente du niveau archéologique en direction de l'Yonne marque la berge fossile de la rivière



Fig. 6 : La berge fossile (Mètres IJK9 à 12). La couche archéologique plonge en avant de l'habitat rejoignant le niveau de la rivière. Elle a malheureusement été partiellement détruite par les labours (on distingue la trace d'un soc de charrue). Les silex se sont accumulés dans les mètres 9 et 10, en bas de la pente (cliché Schmider)



Fig. 7 : La berge fossile (mètres Z7 à Z12). On observe la plongée du niveau archéologique en Z9. Eclats et pierres brûlées restées en place permettent de retrouver la pente de la berge au bord de laquelle s'établirent les Magdaléniens. Un replat est marqué par une nappe de cailloutis (cliché Schmider)



Fig. 8 : Coupe NO-SE en Z20. On passe d'une argile brune à cailloutis (couches 1, 2 et 3) à un limon loessique jaune assez homogène. Le bloc apparent au sommet de l'horizon 6 est brûlé et correspond au sol magdalénien. Les prélèvements malacologiques de J.J. Puisségur ont été effectués sur cette coupe (cliché Schmider)

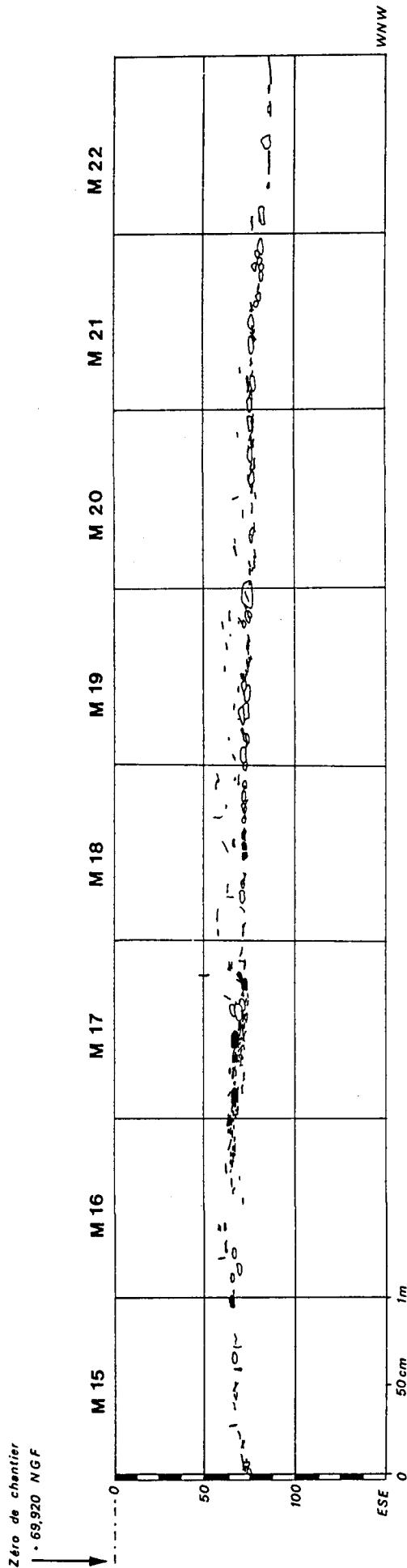


Fig. 9 : Report en projection des vestiges archéologiques des mètres M15 à M22 sur une coupe fictive ESE-ONO. En ordonnée les altitudes par rapport au zéro de chantier. En blanc, les pierres brûlées, en noir les nucléus et silex taillés. A partir de M19, on observe la légère déclivité du niveau magdalénien en direction des marais. En avant du mètre M15, s'amorce la pente de la berge de l'Yonne

variable selon la densité des objets ou le relief du sol. De plus, des effets taphonomiques ont provoqué des perturbations légères comme on en rencontre dans la majorité des habitats de plein air. L'épaisseur du sol peut être estimée à 5 cm dans les zones de raréfaction, où il n'est marqué que par la consistance d'un objet, à 15 à 20 cm dans les aires de vidange et surtout dans les amas de débitage. Une microstratigraphie a été mise en évidence en certains endroits témoignant d'apports successifs (ainsi en K19-20, p. 64 ou en X18, p. 80), mais sans interruption de l'occupation.

Les perturbations postérieures à l'abandon du site sont marquées par quelques pièces obliques ou verticales se rencontrant nettement au dessus du niveau (fig. 9). Nucléus et pierres de foyer n'ont jamais bougé et leur base signale avec certitude la surface sur laquelle ont évolué les Magdaléniens. Si quelques problèmes peuvent se poser dans les zones de raréfaction entre les habitations, les zones de densité que sont l'espace domestique autour du foyer, les aires de rejet ou de débitage, donnent, au décapage, une image fidèle du sol tel que l'ont laissé les Magdaléniens (cf les photos, ch. II). Aux perturbations que l'on peut attribuer à des actions de cryoturbation ou de bioturbation, il faut ajouter certains bouleversements dûs aux eaux d'innondation. Ainsi, des mouvements tourbillonnants ont créé de petites dépressions dans lesquelles ont glissé certaines pièces. En dépit de ces phénomènes, l'homogénéité de l'occupation ne peut être mise en doute et est attestée par les remontages.